

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

A4219

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10090

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SIFAT SAID

Date de naissance :

04/12/1958

Adresse :

Tél. : 06 61 74 94 81

Total des frais engagés : 769,80 + 770,00 + 300,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02 AOUT 2023

Nom et prénom du malade : MANSOUR mina

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Signature de l'adhérent(e) :

06 SEP. 2023

Le : / /

R. ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/07/2013	Ca		200.00	Dr. YOUSSEF BELLOUAI Hôpital National de Tunis Tunis 73 Gsm: 5661 32 90 63

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/8/23	769,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 <b>M-A-D OPTIC</b> Opticien Optométriste 63 Rue Rythme Casa 065032633 - RC: 508275	4/19/23					1700

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Un autre regard sur vos yeux

OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

FACTURE N° :

N° 011069

Casablanca, le: 06/09/2023

Mme / Mr : MANOUN Mina

Dr: BELHAMMER Youssef

VL

OD : +4,25 (-1,25 a 110°)

OG : +4,00 (-1,00 a 45°)

VP-Add

+2,50€

OD : +2,50

OG : +2,50

Monture

V<sub>L</sub> = 400

V<sub>P</sub> = 400

DH

Verres

V<sub>L</sub> = 500

V<sub>P</sub> = 400

DH

Total à payer: 1700 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: mille sept cent dinars

~~MAD OPTIC~~  
Opticien Optométriste  
63 Rue Rguibat Casa  
Télé: 065032633 - RC: 508275

Adresse 63 Rue Rguibat Bourgogne - Casablanca - Tél.: 05 22 29 55 36  
Capital 100.000 - Patente: 3502703 - IF: 47232711 - RC: 6123  
ICE: 002642590000069

Docteur Youssef BELAHMER  
OPHTHALMOLOGISTE



الدكتور يوسف بلحمر  
طب العيون

Spécialiste des Maladies & Chirurgies des yeux  
CATARACTE : Chiurgie par PHACOMULSIFICATION  
MYOPIE : Traitement par LASIK - LASER EXCIMER  
LASER ARGON YAG ECHOGRAPHIE RETINIENNE

136, Im. FARAJ N° 5 - Lot Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2é Etage  
Casablanca - Tél : 0522.58.30.73/0700.756.754 - Urgences : 0661.32.90.66  
E-mail : dr.belahmer@gmail.com

Sur Rendez-vous

Casablanca, le : ..... 02/08/2023

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالفاكوا، الأشعة فوق الصوتية،  
جراحة قصر البصر، العلاج بالليزر إكسير واللازير،  
طب الجلول، عدسة الاتصال، الليزر، راديو الشبكة

136، إقامة فرج رقم 5 - تجزئة لينا - سيدى معروف - أولاد حدو - الطابق الثاني - الدار البيضاء  
الهاتف: 0522.58.30.73 - 0700.756.754 / 0522.58.30.73 - الحالات المتعددة: 0661.32.90.66  
البريد الإلكتروني : dr.belahmer@gmail.com

بالموعد

Autour

INA



L +4,25 (-1,25+1,50)

OD: +4,25 (-1 à 45%)

OC: +4 (-1 à 45%)

Uph.

OD: +2,50 (Add 1)

Span

2 phares





Spécialiste des Maladies & Chirurgies des yeux

CATARACTE : Chirurgie par PHACOMULSIFICATION

MYOPIE : Traitement par LASIK - LASER EXCIMER

LASER ARGON YAG ECHOGRAPHIE RETINIENNE

136, Im. FARAJ N° 5 - Lot Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2é Etage  
Casablanca - Tél : 0522.58.30.73/0700.756.754 - Urgences : 0661.32.90.66

E-mail : dr.belahmer@gmail.com

Sur Rendez-vous

Casablanca, le : ..... 01 AOUT 2023 ..... الدار البيضاء في :

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالفاكون، الأشعة فوق الصوتية.

جراحة قصر البصر، العلاج بالليزر اكسيمير واللازير.

طب المحلول، عدسة الاتصال، الليزر، راديوبليزما.

136، أقامة فرج رقم 5 - تجزئة لينا - سيدى معروف - أولاد حدو - الطالق الثاني - الدار البيضاء

الهاتف: 0700.756.754 / 0522.58.30.73 - الحالات المتجلة: 0661.32.90.66

البريد الإلكتروني: dr.belahmer@gmail.com

بالموعد

ATOURN MINT

98,80 Dhs  
Lungr L P 0,5%  
Max 84  
28%  
Wt d'uni  
52,10 AS

Dr. Youssef BELAHMER  
OPHTALMOLOGISTE  
Sidi Maârouf - Oulad Haddou - Casablanca  
Tél: 0522.58.30.73/0700.756.754  
Fax: 0661.32.90.66

PHARMACIE HAY ESSAADA  
ZIAD MALL  
Boulevard N°262 - S. Maârouf  
Casablanca  
Tél: 0522.97.22.70

769,80

Timoptol  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

Timoptol LP 0,5 %,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

Timoptol LP 0,5 %,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

Timoptol LP 0,5 %,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

Timoptol LP 0,5 %,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

Timoptol LP 0,5 %,  
collyre

Boîte de 1 flacon de 2,5 ml  
PPV: 98, 80 DH  
Distribué par SOTHEMA  
B. P. N° 1-27182 Bouskoura - Maroc



6 118001 160303

